



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **16 mars 2018**

Délibération n° 2018-2603

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Développement des modes actifs - Attribution d'une subvention à l'association Pignon sur rue pour son programme d'actions 2018**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage**

**Rapporteur : Monsieur le Conseiller Devinaz**

**Président : Monsieur David Kimelfeld**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 27 février 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 20 mars 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mmes Frih, Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguét, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Colin (pouvoir à M. Galliano), Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Brolquier (pouvoir à M. Geourjon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Fenech (pouvoir à M. Huguét), Fromain (pouvoir à M. Compan), Gouverneyre (pouvoir à M. Vergiat), Passi, Mme Pietka (pouvoir à Mme Burricand), MM. Sturla (pouvoir à Mme Brugnera), Vial (pouvoir à M. Jeandin).

Absents non excusés : M. Aggoun.

**Conseil du 16 mars 2018****Délibération n° 2018-2603**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Développement des modes actifs - Attribution d'une subvention à l'association Pignon sur rue pour son programme d'actions 2018**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 22 février 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Pignon sur rue est une association dont l'objet est la promotion du vélo et des déplacements non motorisés. La Communauté urbaine de Lyon a apporté son soutien aux activités de cette association depuis 2005 au travers de conventions de subventions et de la mise à disposition d'un local à Lyon 1er.

**I - Objectifs**

Par délibération du Conseil n° 2009-0895 du 28 septembre 2009, la Communauté urbaine, devenue Métropole de Lyon au 1er janvier 2015, a approuvé le plan modes doux 2009-2020, regroupant l'ensemble des déplacements non motorisés tels que la marche et le vélo.

Par délibération du Conseil n° 2016-1148 du 06 mai 2016, la Métropole s'est engagée à poursuivre sa politique de soutien au développement de la marche et du vélo par la mise en place d'un plan d'actions pour les mobilités actives 2016-2020. Pour atteindre les objectifs poursuivis de développement de la pratique du vélo et de la marche, ce plan prévoit notamment un volet consacré à la communication et concertation en partenariat, notamment, avec le monde associatif.

**II - Bilan des actions conduites en 2017**

Par délibération n° 2017-1743 du 06 mars 2017, le Conseil de la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 101 614 € au profit de l'association Pignon sur rue dans le cadre de son programme d'actions relatif à la promotion des modes doux pour l'année 2017.

Le bilan des actions de partenariat entre l'association Pignon sur rue et la Métropole, menées au cours de l'année 2017, fait apparaître notamment :

- l'accueil de près de 2 000 personnes ainsi que la mise à jour du portail d'information actuvelo.fr et la diffusion d'une lettre d'information mensuelle sur le vélo (6 200 abonnés), le lancement d'un nouveau site internet,
- la formation de près de 110 cyclistes débutants (ou pour une remise en selle) grâce au vélo-école particuliers et 40 pour le vélo-école social (personnes en insertion),
- le suivi des lignes pedibus existantes sur 14 Communes du territoire et la mise en place de 4 nouveaux plans de déplacement domicile école (PDDE),
- la réalisation d'événements grand public réunissant près de 10 000 personnes,
- la réalisation de plus de 300 marquages de vélos, plus de 100 contrôles techniques par "le Recycleur".

### III - Plan d'actions 2018 et plan de financement prévisionnel

Le soutien de la Métropole à l'association Pignon sur rue pour l'année 2018 se traduira par le versement d'une subvention de fonctionnement permettant l'exercice des activités de promotion des modes actifs de déplacement et portera sur un programme d'actions orienté notamment vers :

- la création de la Maison des mobilités actives, avec le déménagement dans des locaux, situés à proximité de la gare de la Part-Dieu, rue Garibaldi. L'association va entamer d'importants travaux de rénovation, de manière à rendre ce lieu attractif et d'accompagner le maximum de grands lyonnais dans leur transition vers les modes actifs en proposant des services innovants (test de matériels modes doux, mise en place d'un point d'info mobilités actives, coin mécanique cycle etc.),
- l'augmentation du nombre de visiteurs au sein de la Maison des mobilités actives (accueillis et informés) : avec l'ouverture de ce nouveau lieu, en mettant en place des animations : ateliers créa-cycles, en animant des soirées projections-débats, des ateliers de préparation autour du voyage à vélo,
- l'augmentation du nombre d'élèves formés à la conduite du vélo en ville (via la vélo-école des particuliers et pour les personnes en insertion) en organisant en plus des cours individuels, des balades collectives (pour faire connaître de nouveaux aménagements ou encore les ateliers mécaniques) et avec la mise en place d'ateliers parents-enfants,
- l'aide à la mise en place, l'accompagnement et la pérennisation de lignes de pédibus (et PDDE) sur 20 Communes,
- le développement d'actions spécifiques à destination des scolaires par la mise en place d'un projet pilote autour de la mobilité active dans un collège,
- le développement des événements grand public autour du vélo et des modes actifs, notamment autour de l'organisation de bourses aux vélos, l'animation de 3 balades saisonnières pour faire connaître les nouveaux aménagements, dont "convergence vélo",
- le déploiement du marquage antivol de vélo et d'actions de lutte contre le vol de vélo (campagne "Touche pas à mon vélo) suite à la reprise de l'activité auparavant assurée par "le Recycleur".

Le budget prévisionnel 2018 de l'association Pignon sur rue se présente comme suit :

Recettes (montants en €)		Dépenses (montants en €)	
Subventions	<b>156 952</b>	salaires et charges	<b>125 022</b>
- Métropole de Lyon	95 517		
- Fonjep (État)	7 100		
- FDVA (État)	2 000		
- ASP (État)	3 600		
- Ville de Lyon	5 000		
- Europe (FEDER)	30 000		
- ADEME	13 735		

Recettes (montants en €)		Dépenses (montants en €)	
ventes de prestations	50 110	loyer	36 600
adhésions, participations, dons	10 000	travaux	33 000
fondations, prix, mécénat	23 000	frais de structures	14 940
reprise sur amortissement et provisions	1 500	frais spécifiques des actions	19 500
		prestations diverses	11 000
		dotation aux amortissements	1 500
<b>Total</b>	<b>241 562</b>	<b>Total</b>	<b>241 562</b>

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 95 517 € au profit de l'association Pignon sur rue dans le cadre de son programme d'actions relatif à la promotion des modes doux pour l'année 2018. Ce montant constitue une diminution de 6 % par rapport à la subvention versée au titre de l'année 2017. En contrepartie de la mise à disposition du local par la Métropole, l'association versera un loyer de 36 600 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 95 517 € au profit de l'association Pignon sur rue dans le cadre de son programme d'actions relatif à la promotion des modes actifs en 2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Pignon sur rue définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - compte 65748 - fonction 847 - opération n° 0P09O5349.

4° - **La recette** correspondante à la mise à disposition du local sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - compte 752 - fonction 844- opération n° 0P08O0986.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2018.**